

Sujet: [INTERNET] Enquête publique - Suppression du passage à niveau 175 sur le CD93 à Adé

De : ossun2020@laposte.net

Date : Wed, 30 Dec 2020 15:05:49 +0100 (CET)

Pour : pref-suppressionpn-ade@hautes-pyrenees.gouv.fr

Vous trouverez ci-après les observations des conseillers municipaux du groupe Ossun2020 de la commune d'Ossun.

. Les ossunois et les usagers du PN175 sont les grands absents du dossier d'enquête.

Ce passage à niveau est certes situé à Adé mais ce sont principalement les ossunois qui le franchissent pour se rendre vers Lourdes et les vallées des Gaves, que ce soit pour le travail, le commerce, la foi ou les loisirs. Le CD93 et le PN175 sont également sur le circuit de très nombreux cyclistes. Le dossier ne fournit aucune information sur cette connaissance essentielle des usagers, seule à même de permettre la formulation d'aménagements adaptés.

L'impact sur ces usagers méconnus dans le dossier n'est donc pas étudié. Le dossier d'enquête est de ce fait incomplet.

. Défaut d'information de la population ossunoise.

L'avis d'enquête publique n'a été affiché ni à la mairie d'Ossun, ni sur le site internet municipal. Aucune réunion d'information sur le dossier d'enquête n'a été réalisée auprès du conseil municipal ni auprès de la population ossunoise pourtant fortement impactée par le projet.

Ce défaut d'information et de débat n'est pas acceptable.

. Transfert de circulation sur le village d'Ossun.

Tous les usagers utilisant aujourd'hui le PN175 seront redirigés vers sur la rue Guynemer dans le village d'Ossun, le Passage à niveau 173 situé dans l'agglomération bâtie ossunoise puis le CD16. L'augmentation du trafic routier et cycliste sur ces secteurs et points critiques aurait des impacts significatifs qui ne sont pas évalués : nuisances supplémentaires aux riverains – sécurité routière au PN 173 et sur le CD 16 – sécurité pour l'accès aux commerces et services de la rue Guynemer (Boulangerie pâtisserie - Café restaurant – Autoécole – Salle des fêtes).

Cette absence d'étude d'impact sur la traversée du village d'Ossun constitue un manque important dans le dossier d'enquête.

. Prolongement de la RN21

Le dossier d'enquête ne fait nulle mention du prochain prolongement de la RN21 vers le sud (aucune carte, ni autre information). Actuellement, cette RN s'arrête 500 m au nord du PN175. Le tracé de son prolongement coupe le CD93 entre le PN175 et la route forestière de Toulicou. La RN21 prolongée interdira tout accès direct depuis Adé à la route forestière de Toulicou et au bois d'Adé de ce secteur ainsi qu'aux parcelles agricoles situées au nord du PN 175 à l'ouest de la voie ferrée. Le chemin Cazau Marti ne sera plus d'aucun usage pour la desserte de ces secteurs en venant d'Adé. Tous les usagers concernés (agriculteurs, chasseurs, promeneurs, vttistes, exploitants forestiers ...) n'auront pour seule solution pour y accéder que de passer à Ossun via le CD16 et le PN173. Ce seront 6km au lieu de 200m actuellement qui seront alors nécessaires pour relier le PN 175 à la route forestière de Toulicou en venant d'Adé. Outre les nuisances et risques déjà mentionnés occasionnés par ce détour sur Ossun, cette augmentation des kilomètres parcourus aura également un impact environnemental.

L'étude d'impact de la fermeture du PN175 est donc incomplète sans la prise en compte du projet de prolongement de la RN 21.

. Terrains agricoles au nord du PN175

Autre élément oublié dans le dossier : le secteur agricole situé au nord du PN175. Outre le problème signalé ci-dessus concernant l'accès depuis Adé, il convient de relever que des exploitants agricoles d'Ossun et de Lanne ont des parcelles de part et d'autre de la voie ferrée. Ils empruntent donc fréquemment le PN 175 pour passer d'un côté à l'autre de la voie ferrée dans le cadre de leurs travaux agricoles. Avec la fermeture du PN175, le CD 16, le PN173 et la rue Guynemer du village d'Ossun seront un cheminement contraint pour ces exploitants agricoles.

Le remembrement agricole en voie de finalisation sur Ossun n'est même pas pris en considération dans ce dossier d'enquête. L'impact de la fermeture du PN175 sur la circulation des engins agricoles dans le secteur est une composante absente du dossier d'enquête.

. Classement du CD93

Avec la fermeture du PN175, le CD93 deviendra un cul-de-sac à Toulicou en venant d'Ossun. Cela fait peser la menace d'un déclassement de cette voie départementale en voie communale entre Ossun et Toulicou. L'impact financier sera conséquent pour la commune d'Ossun qui devra alors prendre à sa charge de façon pérenne l'entretien de la chaussée, des fossés, passages et bas-côtés ainsi que l'écoulement des eaux. La question n'est pas examinée dans le dossier et aucune compensation financière n'y figure.

Le dossier d'enquête est donc incomplet sur ce plan là également.

. Des procédures administratives parallèles ignorées

Comme indiqué ci-dessus plusieurs procédures administratives autres que la suppression du PN175 sont en cours ou à venir sur le secteur. Elles ont toutes un impact très important sur le PN175 : Prolongement de la RN21 – Remembrement agricole sur Ossun – Déclassement du CD93.

Or, le dossier d'enquête de la suppression du PN175 ne les évoque même pas et ne prend donc pas en considération leur impact : cette ignorance est une lacune majeure du dossier d'enquête.

Au regard de tous les manquements relevés ci-dessus, le dossier présenté à l'enquête publique et les mesures proposées doivent être revus.

Les élus Ossun2020 : Michel Hourné – Stéphanie Armau – Christian Fourquet – Isabelle Sarres